



Fiche métier Electricien.ne



Chambre
de
Métiers
et de l'
Artisanat

MOSELLE

Le métier aujourd'hui

Le professionnel intervient dans l'installation, la mise en service, l'entretien et la réparation d'ouvrages électriques. Il peut également être amené à intervenir sur le transport et la distribution de réseaux électriques.

Il travaille sous la responsabilité d'un chargé de travaux, sur les installations de logements individuels ou collectifs, de bâtiments industriels, d'immeubles de bureaux et de réseaux de distribution. Sa mission peut être d'installer les canalisations et les supports, de poser le réseau de câbles, d'implanter les divers matériels (prises de courant, appareils de chauffage) et d'effectuer les raccordements nécessaires.

Une fois ces travaux achevés, la conformité aux plans et schémas initiaux sera vérifiée par une série de tests. Sa participation est aussi requise lors de la mise en service en présence du client et du chef de chantier.

Selon les chantiers, l'électricien ne peut assurer le câblage des liaisons informatiques ou de la téléphonie, installer et régler la vidéosurveillance, les systèmes d'alarme, la gestion du chauffage et de la climatisation. Son métier l'amènera à agir aussi dans le secteur de la domotique, de l'habitat et de l'efficacité énergétique.

● **Compétences et qualités requises**

- Esprit méthodique et logique pour accomplir les travaux étape par étape ;
- rigueur et vigilance sont nécessaires car toute erreur peut avoir de graves conséquences en termes de sécurité des installations et des personnes ;
- facilités de communication avec une clientèle variée (entreprises, collectivités ou particuliers) et avec les collègues de travail sur des informations techniques.

Les entreprises recherchent des candidats polyvalents, consciencieux ayant le sens des responsabilités et l'esprit d'équipe.

● **Les conditions de travail**

Ce métier peut impliquer des déplacements et un éloignement du domicile de plusieurs jours. L'activité peut s'exercer les fins de semaine et être soumise à des astreintes. Le port d'équipements de protection (chaussures de sécurité, gants...) est requis. Il ne faut pas être sujet au vertige car on peut être amené à travailler en hauteur, ni au froid car certains chantiers se font en extérieur.

Une habilitation aux risques d'origine électrique est exigée (préparée en début de formation).

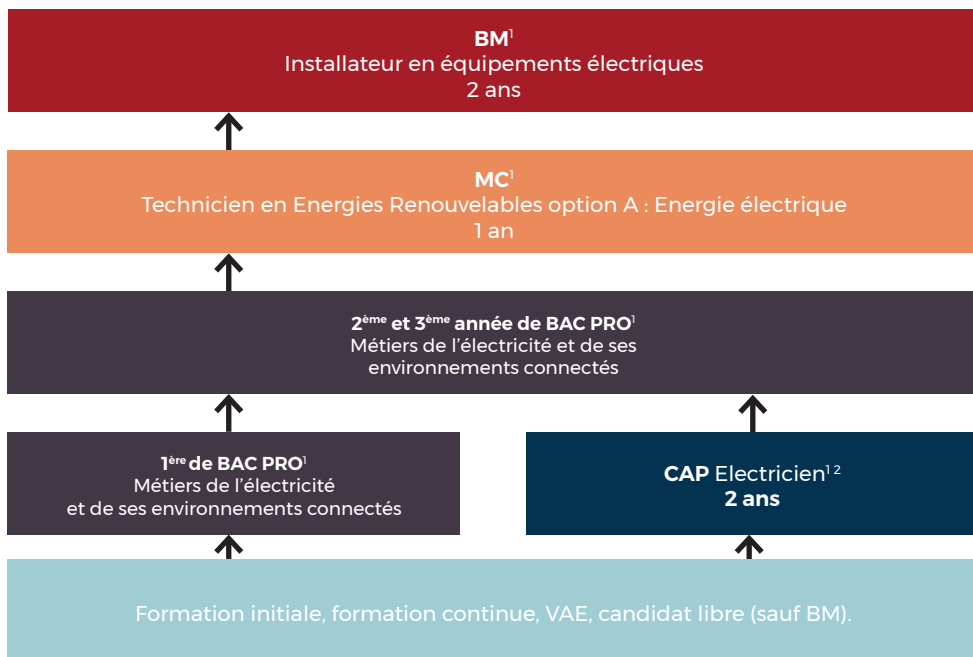
Les débouchés et évolutions professionnelles

● La formation au Campus des Métiers de Moselle : de Metz et Forbach

Le.la titulaire du Bac Pro Métiers de l'Électricité travaille à la mise en œuvre, l'utilisation et la maintenance des installations électriques, courants forts et courants faibles. Avec l'évolution des technologies, notamment électroniques et informatiques, il.elle interviendra sur des réseaux qui véhiculent la voie, les données et les images, ainsi que ceux concernant la sécurité des personnes et des biens.

Avec de l'expérience, il.elle pourra devenir chef.fe d'équipe sur de gros chantiers et au sein d'une grande entreprise, ou se mettre à son compte.

Enfin, dans le cadre des obligations fixées par le Grenelle de l'environnement, il.elle adopte un comportement écoresponsable en mettant en œuvre des solutions en faveur de l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels et tertiaires, afin de répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.



> Niveau 3

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
MC : Mention complémentaire

> Niveau 4

Bac Pro : Baccalauréat professionnel

> Niveau 5

BM : Brevet de Maîtrise

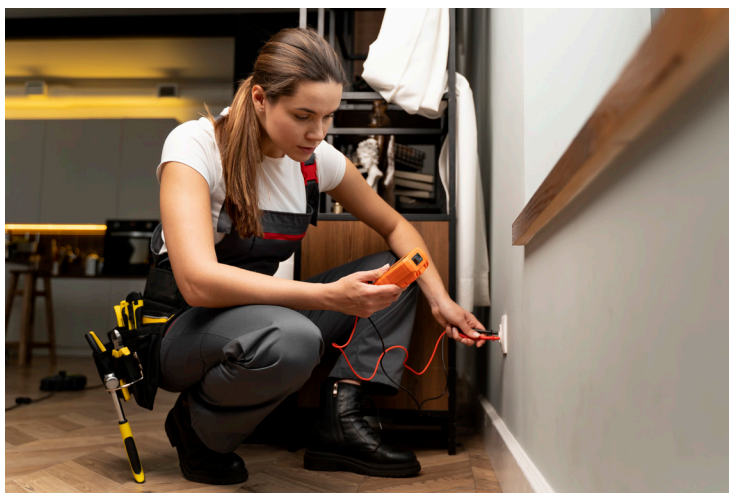
¹ Dispensé à Metz

² Dispensé à Forbach

Diplômes et titres accessibles par :

- alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, en fonction des dispositions des OPCO) ;
- formation continue selon les dispositifs de financements mobilisables ;
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ;
- inscription en candidat libre possible en fonction de la certification (sauf pour BM) ;
- formation accessible aux personnes handicapées après analyse de la demande par le référent handicap du site de formation en lien avec le réseau des partenaires.

Rémunération : Un.e débutant.e gagne le SMIC. Avec de l'expérience il.elle peut atteindre 2 500 € bruts par mois. À ce salaire s'ajoutent de nombreux avantages selon les chantiers, le type d'entreprise. En se mettant à son compte, ses revenus peuvent varier et augmenter jusqu'à 4 000 € en fin de carrière.
(Source : CIDJ - 2020)



CFA de Metz

03 87 39 31 50

cfametz@cma-moselle.fr
5 boulevard de la Défense
57070 Metz Technopôle

CFA de Forbach

03 87 87 02 08

cfaforbach@cma-moselle.fr
1 rue Camille Weiss
57600 Forbach